



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale des Sciences et Techniques Industrielles

**Inspection Pédagogique Régionale
des Sciences et Techniques Industrielles**

Montpellier, le 1 septembre 2023

Affaire suivie par :
Bruno GIRARD
Christian LAURENT
Fabrice MADIGOU
Laurent MARESCAL
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
en Sciences et Techniques Industrielles

Le corps d'inspection pédagogique régional
en Sciences et Techniques Industrielles

à
Mesdames et Messieurs les professeurs SII

Tél : 04 67 91 46 15
bruno.girard@ac-montpellier.fr
christian.laurent1@ac-montpellier.fr
fabrice.madigou@ac-montpellier.fr
laurent.marescal@ac-montpellier.fr

S/C de
Madame la Provisoire, Monsieur le Provisoire
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2

Objet : lettre de rentrée à l'attention des professeurs SII

Cette présente lettre s'appuie sur la circulaire nationale de rentrée parue au bulletin officiel n°27 du 6 juillet 2023. Elle préconise les orientations que l'Inspection Pédagogique Régionale des Sciences et Techniques Industrielles souhaite donner pour l'enseignement des sciences industrielles de l'ingénieur.

1 – Le contexte national.

La circulaire nationale de rentrée revient sur les enjeux nationaux visant une École engagée pour l'excellence, l'égalité des chances et le bien-être déjà formulés en 2022. La proposition de la rentrée 2023 est : "Une école qui instruit, qui émancipe, et qui protège".

Les éléments principaux pour cette rentrée sont :

- "Notre école, faisons-la ensemble", avec un appel à projets par établissement, construit avec tous les acteurs de la communauté éducative ;
- Le PACTE, destiné à formaliser un engagement des enseignants dans des tâches, souvent déjà assumées, contre rémunération ;
- Une année olympique en France, opportunité pour rapprocher les jeunes français avec le sport. Bien évidemment, la pratique sportive n'entre pas dans le giron de l'enseignement des sciences industrielles.

Ainsi qu'annoncé récemment, les épreuves d'enseignement de spécialité auront lieu en juin 2024, et non en mars comme en 2023.

2 – Les sciences industrielles de l'ingénieur au service de la politique éducative.

L'objectif de réindustrialisation de la France, affirmé depuis 2020, met en lumière l'enseignement des sciences industrielles de l'ingénieur devant former les contingents d'ingénieurs et de techniciens indispensables au développement économique de notre pays.

Toutefois, le recrutement d'élèves dans nos sections reste souvent modeste alors que les carrières qui en découlent sont prometteuses et nombreuses. En parallèle, le taux de féminisation de ce recrutement reste très insatisfaisant. Ces deux critères constituent des axes d'amélioration pour lesquels des moyens sont possiblement mobilisables dans le cadre du PACTE et du dispositif "Notre école, faisons-la ensemble". L'augmentation des flux dans nos filières est indissociable du développement de l'ambition scolaire chez nos jeunes qui leur fait parfois cruellement défaut. L'action du professeur SII constitue un levier important de cette ambition.

3 – La formation académique pour l'année scolaire 2023 – 2024

Les axes de formation de cette année reprennent les thèmes abordés les années précédentes, avec, en particulier, des modules de formation technologique (Génie Civil, Génie Electrique et Génie Mécanique) à destination des enseignants de toutes les spécialités visant à renforcer leur culture technologique transversale. Ainsi, un enseignant SII Ingénierie Electrique pourra suivre une formation en Génie Mécanique.

Nous vous invitons à consulter l'ensemble de l'offre de formation ainsi que les modalités d'inscription à ces modules dans le PAF 2023 – 2024 qui figure sur le site académique :

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/formation-continue/se-former>

Attention : Les inscriptions individuelles doivent se faire avant le 24/09/2023.

Nous profitons de l'occasion pour vous encourager à vous engager à présenter le CAFFA, comme reconnaissance de votre engagement dans la formation de vos collègues.

4 – Participation aux concours nationaux et régionaux.

Cette année encore, nous vous invitons à faire participer vos classes aux différents concours, régionaux et nationaux de promotion des sciences et de la technologie.

Nous vous encourageons vivement et plus particulièrement à participer aux Olympiades de SI et au challenge des Génies de la Construction.

5- Informations générales

Notre collègue, Fabrice Madigou, fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} octobre 2023. Nous lui souhaitons le meilleur pour sa nouvelle vie. Laurent Marescal, précédemment Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques au lycée Jules Fil de Carcassonne, lui succède et rejoint le corps d'inspection au 1 septembre 2023 comme faisant fonction. Nous lui souhaitons la bienvenue et mettrons tout en œuvre pour faciliter son intégration.

Nous renouvelons encore notre confiance pour votre engagement et nous nous tenons à votre disposition pour vous aider, avec l'appui précieux des DDFPT de vos établissements.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les collègues qui rejoignent notre académie et vous souhaitons, à tous, une excellente rentrée scolaire.

Bruno GIRARD
Christian LAURENT
Fabrice MADIGOU
Laurent MARESCAL